

*Le Consortium pour les
Infrastructure en
Afrique -
Catalyseur
du Développement
des Infrastructures
de l'Afrique*



BULLETIN D'INFORMATION DE L'ICA – JANVIER 2009

LES INFRASTRUCTURES : THÈME CENTRAL DU SOMMET 2009 DE L'UNION AFRICAINE

L'Union africaine consacre le Sommet 2009 des chefs d'État et de gouvernement au thème des infrastructures et déclare le 28 janvier 2009 Journée des infrastructures.

La Commission de l'Union africaine – responsable de la direction stratégique du développement économique et social de l'Afrique – a décidé de consacrer le Sommet 2009 au thème des infrastructures, afin de donner à cette question la place qu'elle mérite dans le programme de développement économique de l'Afrique. Le Sommet s'attachera en particulier aux secteurs des transports et de l'énergie.

Le sommet donnera à la Commission de l'Union africaine et à d'autres intervenants africains dans le secteur des infrastructures une opportunité de promouvoir les politiques visant le développement des infrastructures. Les principaux résultats escomptés du Sommet sont les suivants :

-des engagements politiques sur des projets concrets, y compris l'identification de projets

phares à mettre en œuvre au niveau régional et continental ;

-une approche intégrée du développement des infrastructures ;

-un appel aux partenaires de développement pour faciliter et accélérer la mobilisation des ressources, notamment par un respect des engagements qu'ils ont déjà pris à propos des niveaux d'aide à fournir.

Dans le cadre des activités préliminaires au Sommet, le 29 janvier 2009 sera déclaré *Journée des infrastructures* ; une conférence et un forum seront consacrés à ce thème. La journée commencera par une session à huis clos. Des experts de haut niveau – notamment ceux de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement – présenteront toute

une série de questions fondamentales liées aux infrastructures aux ministres concernés.

Cette session sera suivie par une session publique qui comprendra d'autres présentations réalisées par des experts des infrastructures en Afrique.

Un forum se tiendra tout au long de la journée avec des stands présentant des informations provenant d'un large éventail de parties intéressées dans les infrastructures en Afrique, comme le Consortium pour les infrastructures en Afrique, le Fonds de conseil en infrastructure publique-privée (PPIAF) et le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures (EU-Trust Fund).

RENFORCEMENT DE LA COLLABORATION AVEC LA CHINE

La collaboration entre la Chine et le Secrétariat de l'ICA va indéniablement se consolider à la suite d'une mission conjointe effectuée en Chine, du 9 au 12 décembre 2008, par le Consortium pour les infrastructures en Afrique (ICA) et la Banque africaine de développement (BAD).

Les objectifs de la mission étaient les suivants :

- le renforcement de la collaboration globale entre les membres de l'ICA et les partenaires chinois ;
- l'identification des donateurs éventuels et des modalités de co-financement pour les projets majeurs d'infrastructure;
- la facilitation du partage des informations et du travail d'analyse entre les membres de l'ICA, de la Chine et de l'Afrique.

La mission était dirigée par M. Alex Rugamba (Coordinateur du Secrétariat de l'ICA). Il était accompagné de M. Patrick Giraud, (Conseiller du Vice-président OIVP à la BAD), de M. Philippe Durand (Conseiller du directeur des infrastructures à la BAD) et de M. Andrew Roberts (Expert en infrastructures au Secrétariat de l'ICA).

Il s'agissait du premier rapprochement organisé entre le Secrétariat de l'ICA et les responsables chinois, qui ont exprimé leur sincère gratitude aux visiteurs pour leur présence. La mission a identifié plusieurs domaines de collaboration en matière de partage de l'information et de travail d'analyse, et a préparé la voie à une visite de haut niveau de l'ICA en février 2009.

À son retour de mission à Tunis, M. Alex Rugamba a déclaré : « Nous avons suivi un programme complet et de haut niveau et avons apprécié le fait que de nombreux responsables et hauts fonctionnaires se soient rendus disponibles pour nous recevoir. Les discussions ont été à la fois franches et pragmatiques, et une volonté sincère d'une visite de suivi de haut niveau de l'ICA en février prochain s'est manifestée. La Chine a souligné sa disposition à collaborer avec le Secrétariat de l'ICA, la BAD et d'autres membres de l'ICA. Nous devons maintenant préparer la visite de haut niveau qui aura lieu en Chine en février et nous assurer qu'elle soit couronnée d'un succès retentissant ».

Des réunions ont été organisées avec les représentants des organismes suivants :

- la Banque populaire de Chine (PBC) ;
- la Banque chinoise de développement (CDB) ;
- le Fonds de développement Chine-Afrique (CAD Fund) ;
- la Banque chinoise d'import-export (China Exim Bank) ;
- Sinohydro ;
- le Conseil d'État chinois des ponts et chaussées (CRBC) ;
- le ministère du Commerce.

LA POURSUITE DES INVESTISSEMENTS EST ESSENTIELLE POUR QUE L'AFRIQUE PUISSE FAIRE FACE À LA DEMANDE CROISSANTE DE SERVICES DE FOURNITURE D'EAU ET ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Pour répondre aux besoins en eau de l'Afrique, il faut à la fois maintenir et augmenter les investissements, tant dans le domaine des infrastructures que dans celui de l'exploitation et la maintenance des services de fourniture d'eau. Une participation plus significative du secteur privé est essentielle.

Telles ont été les principales conclusions de la réunion de deux jours sur le thème du *Financement du secteur de l'eau pour la croissance en Afrique* qui s'est tenue à Dakar, au Sénégal, les 26 et 27 novembre 2008. Cette réunion était organisée par le Consortium pour les infrastructures en Afrique, avec la collaboration du gouvernement du pays d'accueil, le Sénégal.

Plus de 150 représentants de haut niveau des institutions financières et des opérateurs africains du secteur de l'eau ont assisté à cette réunion. Ils ont examiné les développements observés dans le financement et dans la participation du secteur privé et ont défini une série de mesures d'action concrètes.

Le Conseil des ministres africains de l'eau (AMCOW) était représenté par l'hôte de la conférence, S.E. Oumar Sarr, ministre d'État du Sénégal chargé de l'Urbanisme, du Logement, de l'Eau dans les zones urbaines, de l'Hygiène publique et de l'Assainissement, et par le Dr. Jean Donné Rasolofoniana, ministre de l'Eau de Madagascar.

Les messages clés issus de cette manifestation ont été les suivants :

1. Un secteur privé émergent en Afrique a contribué à des initiatives locales réussies en matière de gestion des services de fourniture d'eau, par l'intermédiaire de partenariats public-privé. Ces expériences positives peuvent stimuler de puissantes initiatives de partenariat ailleurs.
2. Au cours de l'année 2008, les pouvoirs publics africains ont pris des engagements au plus haut niveau afin de rendre le climat d'investissement plus attractif pour le secteur financier et le secteur privé. Des partenariats de plus en plus nombreux et effectifs sont indispensables si l'on veut atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.
3. Pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement en matière d'eau potable et d'assainissement, il manque quatre milliards de dollars par an. La réforme des services publics, l'optimisation des fonds déjà engagés, des tarifs et des flux de trésorerie appropriés, la prévision de l'aide apportée par les bailleurs de fonds et des efforts pour éviter d'exercer des pressions excessives sur les marchés financiers locaux sont des facteurs clés pour tirer le meilleur parti des ressources existantes dans le contexte de la crise financière mondiale actuelle.
4. Un nouvel élan est nécessaire pour trouver des solutions de financement spécifiques pour les États africains fragiles, dans lesquels les services de fourniture d'eau

enregistrent les déficits les plus graves.

économique et d'atténuation des effets du changement climatique.

5. Une attention urgente doit être portée aux formules de financement des barrages multi-usages et des infrastructures liées aux ressources de l'eau, éléments essentiels de stimulation de la croissance

Des informations complémentaires sur la réunion peuvent être consultées en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.icafrica.org/en/news/article/view/financing-water-for-growth-in-africa-documents-and-presentations/>

L'AFRICA PROGRESS PANEL INVITE LE G8 À TENIR SES ENGAGEMENTS ENVERS L'AFRIQUE

Dans son rapport 2008, l'*Africa Progress Panel* soulignait que, malgré les progrès enregistrés dans l'allègement de la dette et les augmentations significatives de l'aide apportée par différents pays à titre individuel, "la promesse du G8 de doubler son aide à l'Afrique d'ici 2010 ne sera sans doute pas tenue".

Ce rapport fait référence aux engagements pris par le G8 à Gleneagles et aux sommets suivants en vue d'élever les niveaux d'aide globaux de 80 milliards de dollars en 2004 à 130 milliards de dollars en 2010. Pour parvenir à cet objectif, le taux d'augmentation des programmes de développement essentiels devra plus que doubler. Le rapport mentionne une étude de l'OCDE (CAD/OCDE 2008) qui révèle que des augmentations sans précédent des niveaux d'aide devront être mises en place pour permettre aux donateurs d'atteindre leurs objectifs pour 2010. Les premiers résultats d'une enquête de l'OCDE sur les dépenses futures montrent que les donateurs font des efforts pour augmenter les niveaux d'aide, mais qu'il reste encore un déficit de l'ordre de 40 milliards de dollars (en valeur de 2007) à combler. L'*Africa Progress Panel* a appelé les dirigeants du G8 à adopter des mesures immédiates pour tenir leurs engagements envers l'Afrique.

L'*Africa Progress Panel* a été mis sur pied en 2007 à la suite d'une importante recommandation du rapport de la Commission pour l'Afrique. Il s'agit d'un organe unique et indépendant sur l'Afrique dont l'objectif est d'attirer l'attention des leaders mondiaux sur le respect de leurs engagements vis-à-vis du continent. Le Panel

est présidé par l'ancien Secrétaire général des Nations Unies, M. Kofi Annan, et intègre d'autres personnalités réputées telles que M. Tony Blair (ancien Premier ministre britannique), M. Michel Camdessus (ancien Directeur général du FMI), M. Peter Eigen (Fondateur et Président de *Transparency International*) et M^{me} Graca Machel (militante des droits des femmes et des enfants). De nombreux membres du Panel sont d'anciens membres de la Commission pour l'Afrique.

Le rapport, dont la version intégrale peut être consultée sur le site

www.africaprogresspanel.org, établit un bilan de la situation du continent par rapport aux questions et domaines clés suivants :

- La crise alimentaire
- Les niveaux d'aide et la qualité de l'aide
- Les échanges commerciaux
- Le changement climatique
- Les infrastructures
- La bonne gouvernance

La section du rapport du Panel relative aux infrastructures met en lumière l'existence d'une marge considérable d'amélioration des infrastructures,

particulièrement en ce qui concerne les projets régionaux. L'augmentation du financement provenant de sources diverses – à la fois publiques et privées – et destinée aux projets régionaux d'infrastructures est capitale.

Le rapport indique ainsi que les gouvernements africains doivent faire tous les efforts possibles pour attirer des fonds privés pour le financement des projets d'infrastructure et que des mesures de réforme en matière de réglementation et de tarification, de même que des mécanismes de contrôle destinés à prévenir la corruption, devront être renforcés pour atteindre cet objectif. Selon le rapport, les gouvernements doivent aussi attirer en Afrique des fonds souverains pour les investissements en

infrastructures. Les banques multilatérales et d'autres intervenants peuvent concevoir de nouveaux et meilleurs instruments pour la souscription et la garantie d'investissements dans les marchés frontières, ainsi qu'aux niveaux des régions et des sous-régions.

Le Panel souligne que la Chine et l'Inde, de même que la Malaisie et les Émirats arabes unis, entre autres, sont devenus d'importants investisseurs dans le secteur des infrastructures en Afrique. Il fait ressortir que la Chine est aujourd'hui le troisième partenaire commercial de l'Afrique et qu'elle a contribué, avec d'autres nouveaux venus, à un regain de dynamisme et à l'apport de nouvelles ressources importantes. Ces pays ont accru les opportunités de développement de l'Afrique.

UN GROUPE DE TRAVAIL SUR LES INFRASTRUCTURES EN AFRIQUE VA ETRE CREE

Grâce à la contribution déterminante du département du Trésor des États-Unis, le Consortium pour les infrastructures en Afrique va coordonner un groupe de travail dans le but de promouvoir la participation du secteur privé dans le secteur de l'énergie en Afrique subsaharienne, par l'intermédiaire d'un dialogue secteur public-secteur privé.

L'objectif du groupe de travail, qui sera composé de représentants des pouvoirs publics africains ainsi que de ceux d'institutions de développement et du secteur privé, consistera à poursuivre les efforts sur la lancée des résultats obtenus lors du symposium sur la contribution du secteur privé au développement de l'énergie dans la région, organisé par le département du Trésor à Washington en octobre 2008.

Lors de ce symposium, les participants ont remarqué que la capacité à établir un dialogue ouvert entre le secteur privé, les responsables des pouvoirs publics africains et les prestataires d'aide au développement favorise la coordination de solutions

concrètes par les différents acteurs au défi que posent les difficultés de financement dans le secteur des infrastructures.

La première réunion du groupe de travail sera fixée à une date proche des assemblées annuelles de la BAD en mai 2009 à Dakar, au Sénégal. Afin de rendre les débats aussi utiles que possible, les réunions du groupe de travail seront agencées sous forme d'une série de discussions relatives à des projets spécifiques, comprenant notamment des investissements majeurs dans des projets régionaux. Une session globale est également prévue au terme des réunions pour aborder des questions d'ordre général au niveau du continent.

L'ICA PRODUIT UN GUIDE POUR INTÉRESSER LES INVESTISSEURS AUX PROJETS D'INFRASTRUCTURE EN AFRIQUE

Un nouveau guide destiné à attirer la participation d'investisseurs potentiels à des projets dans le domaine des infrastructures en Afrique a été élaboré par le Secrétariat du Consortium pour les infrastructures en Afrique.

Le guide *Attirer des investisseurs pour des partenariats public-privé en Afrique* a été élaboré par l'ICA avec le soutien du Fonds de conseil en infrastructure publique-privée (PPIAF). Ce guide examine les questions à prendre en considération lors de la sélection d'un projet dans le cadre d'un partenariat public-privé, les mesures à adopter pour préparer les projets en vue de leur présentation sur les marchés, ainsi que le processus de gestion.

Concernant l'objectif de ce guide, M. Alex Rugamba, coordinateur de l'ICA, déclare : "Parallèlement à l'augmentation rapide de la croissance et du développement en Afrique, les investissements dans des projets d'infrastructures donneront souvent de meilleurs résultats s'ils sont mis en œuvre par l'intermédiaire d'un partenariat public-privé. Ce guide de préparation des projets pose les fondements de l'engagement du secteur public à l'égard du secteur privé."

Le guide aborde des questions telles que le recrutement et la gestion de conseillers spécialisés, il explique de quelle façon le secteur public doit coopérer avec le secteur

privé durant les phases de sélection et de préparation des projets afin de garantir que les décisions prises au cours de ces phases soient réalistes, et il analyse les questions de l'engagement vis-à-vis du secteur privé durant l'adjudication des marchés et après qu'un contrat a été signé.

Par ailleurs, M. Alex Rugamba mentionne que "ce guide aidera le secteur public en Afrique à capter les investissements du secteur privé grâce à des procédures effectives de publication, de gestion et de mise en œuvre des projets. Il permettrait de renforcer l'efficacité des partenariats public-privé en éliminant les principaux obstacles dans le déroulement des projets – en fournissant au moment opportun des informations exactes aux partenaires appropriés."

Le guide peut être téléchargé sur le site Internet de l'ICA en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.icafrica.org/fileadmin/documents/guides/Attracting-investors-to-African-PPP.pdf>

UNE ÉVALUATION DU CONSORTIUM POUR LES INFRASTRUCTURES EN AFRIQUE EST ACTUELLEMENT EN COURS

Une évaluation approfondie du Consortium pour les infrastructures en Afrique est actuellement en cours. Elle examinera la pertinence, l'efficacité et l'impact de l'ICA dans la résolution du déficit du développement des infrastructures de l'Afrique, depuis la création du Secrétariat au sein de la Banque africaine pour le développement en février 2006.

L'objectif principal de l'évaluation est de fournir des éléments probants permettant de vérifier si l'ICA a effectivement adopté une approche appropriée pour aborder ses objectifs et mettre en œuvre les moyens de les réaliser. À partir de ces éléments, l'évaluation formulera également des recommandations visant à renforcer le travail futur de l'ICA.

Les membres de l'ICA avaient demandé qu'une évaluation de ce type soit réalisée au

terme des trois premières années d'existence du Consortium et que des directions stratégiques pour les trois années suivantes soient alors envisagées.

Les résultats, leçons et recommandations émanant de cet exercice d'évaluation seront examinés par les parties intéressées à l'occasion d'un atelier de travail d'une journée qui se tiendra juste avant l'assemblée annuelle de l'ICA en Italie en mars 2009.

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'ICA AURA LIEU À ROME EN MARS 2009

L'Assemblée annuelle de l'ICA se tiendra à Rome en mars prochain. Cette assemblée a généralement lieu dans le pays qui exerce la présidence du G8 et, étant donné que l'Italie assure la présidence du G8 à partir de janvier 2009, le ministre italien des Affaires étrangères organisera la réunion les 10 et 11 mars 2009.

L'assemblée sera précédée d'un séminaire d'une journée, qui examinera les résultats, les leçons et les recommandations de l'évaluation de l'ICA.